ture tombée ; les connaisseusr ont jugé que la boue que nous avons jetée à ce mourant était bien supérieure en qualité et en quantité à celle du *Patriote*.

2° Nicolas Parent que nous poursuivions avec tant de rage, était acculé dans le canton de la Motte comme un sanglier dans sa bauge.

Nous lui avons tendu héroïquement la perche, nous avons prêché, nous avons fait un devoir de conscience de voter pour cet homme, tout en disant bien haut que c'était le plus exécré et le plus méprisé des citoyens, le vrai fléau de la République. Notre appel a été entendu ; nous comptons certainement plus de soixante imbéciles parmi nos lecteurs assidus du canton, quarante nous ont noblement répondu, et leurs efforts ont replacé Nicolas sur son pavoi, plus omnipotent, plus prépotent, plus insolent que jamais.

Voilà, messieurs, ce que nous avons réussi à faire. Il nous reste à pousser notre ennemi à la présidence du conseil général ; ça se fera, comptez sur notre intelligence politique. Ah! quel beau résultat, messieurs ; Nicolas Parent, que nous avons fait tout-puissant, nous déteste, les fonctionnaires que nous avons remis sous sa coupe, nous haïssent ; Chambéry, qui abomine Nicolas, mettra peut-être notre dernière campagne sur le compte d'une bêtise naturelle, et nous pardonnera en nous méprisant. Quant au *Patriote*, notre adversaire que nous devions tuer, il conservera ses faveurs préfectorales, ses annonces, et ses maires pour abonnés. Ah! messieurs, je le répète, quel splendide résultat! Actionnaires, passez à la caisse pour un second versement.

Un démenti.

Le *Patriote* qui ne recule devant aucune énormité ne craint pas de dire dans son dernier numéro, que la propagande faite dans le canton de la Motte par la *Petite Savoie* a été payée *par les chef du parti clérical*.

La *Petite Savoie* a infligé le plus net démenti à M. Parent. Pour nous, il ne nous paraît pas même nécessaire de protester contre de semblables allégations.

L'idée d'acheter le concours d'une feuille ennemie ne peut venir qu'aux journalistes prêts à vendre le leur. Nous dédaignons les accusations du *Patriote;* nous savons ce qu'elles valent et quel crédit elles obtiennent auprès des honnêtes gens.

La Motte-Servolex.

Nos lecteurs ont remarqué le chiffre énorme de la majorité obtenue dans cette importante commune par M. du Noyer (427 voix contre 120). D'après les renseignements qui nous sont fournis, la petite minorité recueillie par le sénateur Cumulard lui a été fournie presque intégralement par les habitants du Tremblaye. Une question toute locale explique le succès de M. Parent dans cette section dont les habitants sollicitent la séparation du chef-lieu. L'adoption de cette mesure a été promise par M. Parent aux électeurs qui lui ont donné leurs voix. Les habitants du Tremblay, dont les sentiments conservateurs et religieux ne font doute pour personne, en subordonnant leur vote à une mesquine question d'intérêt local, ont assumé une lourde responsabilité ; ils ont fourni l'appoint qui a fait le succès de Nicolas. Voter dans de telles conditions pour l'homme dont les deux derniers suffrages exprimés au Sénat ont contribué à l'expulsion des aumôniers des hôpitaux et à la mutilation de la Cour de Chambéry, c'est faire acte de mauvais catholique et de mauvais Savoyard. A ce double titre, nous ne saurions flétrir trop énergiquement la conduite de ceux des électeurs du Tremblay qui dimanche dernier ont remis M. Parent sur le pavois.

L'immense majorité des habitants de la Motte a donné ses suffrages à M. du Noyer ; elle a de la sorte protesté contre les calomnies et les outrages déversés sur l'honorable maire par les agents de M. Parent.

Dans un de ses derniers numéros, le *Patriote* annonçait triomphalement qu'aux prochaines élections municipales M. du Noyer serait re... acé par un maire *doux et bon* (*sic*). M. Parent est décidément un grand prophète.

***

L'exiguïté de notre format ne nous permet pas de relever toutes les réjouissantes appréciations que le scrutin de la Motte inspire au *Patriote*. Il a un mot charmant sur les *bourgeois qui croient s'élever en s'aplatissant aux pieds des hobereaux*.

Les bourgeois du canton de la Motte répondront, nous l'espérons, aux avances de Nicolas. La perspective de figurer au milieu des Frumy et des Revillod, dans ce personnel d'élite des agents électoraux de M. Parent, est bien faite, convenons-en, pour recruter à ce grand hommes des prosélytes dans le camp de la bourgeoisie libérale et intelligente de notre pays.

Saint-Pierre d'Albigny.

La victoire remportée dans ce canton par M. le marquis de la Chambre navre le *Patriote*. Ne voulant pas accepter la défaite pour son parti, le journal républicain essaye de rejeter la responsabilité de l'échec sur son candidat M. Emile Veyrat.

Certes, tous ceux qui connaissent M. Emile Veyrat, n'auront aucune peine à croire que le maire de Fréterive est entouré de l'antipathie générale dans son canton. Les histoires contées récemment par Me Roissard devant le tribunal correctionnel, n'ont pu contribuer à rehausser la considération du petit escompteur de Saint-Pierre. Mais nous ne croyons pas que les républicains de ce pays aient repoussé M. Veyrat pour de telles raisons. Nous connaissons la délicatesse de leurs sentiments. Un parti qui vote pour M. Parent est mal venu à parler de ses répugnances et de ses pudeurs.

D'ailleurs le *Patriote* n'a pas toujours parlé ainsi de son coreligionnaire. Il le blâme et l'abandonne aujourd'hui dans le but d'atténuer autant que possible la victoire des conservateurs. Il y a un an à peine qu'il consacrait une colonne d'éloges à l'infortuné maire de Fréterive. Le 3 février 1882, nous lisions dans le *Patriote* que M. Veyrat est « un ré- « publicain de vieille date, qui a exercé une « action efficace en vue des idées de progrès « et de liberté. Aussi a-t-il acquis dans toute « la contrée une influence légitime qu'il met « sans cesse au service de la bonne cause. » Et le *Patriote* déclarait qu'il rendait avec plaisir un hommage public à un homme qui « a rendu des services nombreux et signalés « à la cause démocratique et aux intérêts « populaires. »

Aujourd'hui tout est changé. M. Parent ne s'attache pas aux faibles et aux vaincus. M. Emile Veyrat est battu par M. de la Chambre; M. Emile Veyrat n'a plus d'influence. Vite le coup de pied de l'âne à M. Emile Veyrat.

Hier le *Patriote* écrit gravement que le siège de Saint-Pierre a été perdu par son parti, grâce « aux velléités ambitieuses de ce grand « homme de hameau, dont l'universelle im- « popularité avait déjà valu l'élection d'un « réactionnaire au conseil d'arrondissement « pour le canton. »

Contributions directes.

M. Terrier, percepteur de 2e classe à Saint-Geoire (Haute-Savoie), a été nommé à la perception des Echelles, 2e classe.

M. Sambuys, percepteur de 5e classe à Hermillon, a été nommé en la même qualité à la perception de Novalaise, en remplacement de M. Détraz, nommé à la perception de Samoëns (Haute Savoie).

M. Vizioz, percepteur surnuméraire, a été nommé percepteur de 5e classe et chargé, en cette qualité, de la perception d'Hermillon.

M. Picot, percepteur à Cormatin (Saône-et-Loire), 3e classe, a été nommé à la perception de Grésy-sur-Isère, 2e classe.

Les Déserts.

Dimanche soir, le feu a éclaté dans une maison appartenant au sieur Dumaz Amédée, au hameau de Plain-Palais. Le mobilier a été sauvé.

Les pertes s'élevant à 5,000 francs environ, ne sont pas couvertes par l'assurance.

Belles Rognures à vendre.

S'adresser à l'imprimerie du journal.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de Mme Emmeline Raymond.

S'adresser également dans les librairies des départements.

L'élévation des salaires étant progressive et continue oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : Etre sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de eur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET Ce, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition :

3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.

Quatrième édition :

3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois 25 fr.

Nous ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la Librairie Abel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner ; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie ; nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 35, à Paris.

AVIS

MM. les notaires trouveront à l'imprimerie Chatelain des certificats de vie pour pensions militaires, conformes au modèle donné par la dernière circulaire ministérielle, au prix de 5 francs les 100 exemplaires.

ANNONCES ADMINISTRATIVES. — JUDICIAIRES. — DIVERSES.

BONNE OCCASION

A VENDRE

UN BREAK

à 6 places.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES

M. F. MASSON achète des bois en grume de toutes essences, principalement les bois de noyers.

Le tout au comptant.

REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Dans toutes les villes et villages de France aux appointements mensuels de 2 à 300 fr. par mois ou à la commission, pour la vente des vins et spiritueux. Bonnes remises. Ecrire à Jourdan et Gruvel, à Aubais (Gard).

A LOUER

rue du Collège, 39, à Chambéry.

ANCIEN RESTAURANT

MIGNOT

Tout le rez-de-chaussée, quatre pièces au premier étage.

S'adresser à Mme veuve Perrot, 5, rue Sainte-Barbe.

FABRIQUE DE BAS

EN TOUT GENRE

ET

de tous les Articles de bonneterie

Remontage de bas en laine et coton

PRIX TRÈS MODÉRÉS

G. VACHÉRY

Rue Basse-du-Château, 7,

au deuxième étage, à CHAMBÉRY.

M. CASTELLI, ferblantier, a l'honneur d'informer sa clientèle que, pour donner plus d'extension à ses affaires, il vient de s'associer avec M. ROGGIA, ouvrier de la maison.

La raison sociale sera :

CASTELLI ET ROGGIA

Ferblantiers-Lampistes, rue Vaugelas, 14

Achat et Vente de Propriétés

J.-B. TREPIER

rue Favre, 1 — CHAMBÉRY — *rue Favre*.

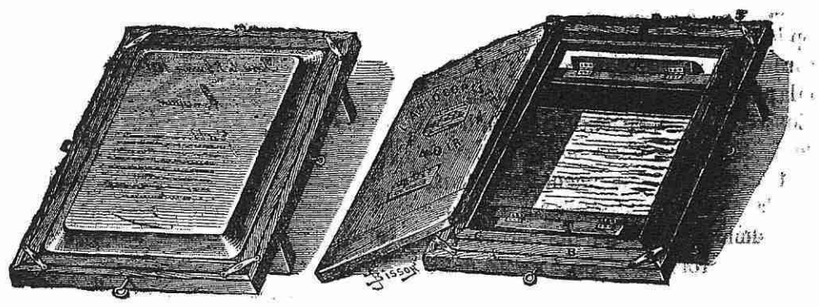

L'AUTOCOPISTE NOIR, BREVETÉ S. G. D. G.

Médaille d'argent décernée par la Société d'encouragement

Dernière invention perfectionnée pour imprimer soi-même instantanément à l'encre noire inaltérable,

circulaires, prix courants, actes, dessins, plans, musique, etc., etc.

N° 0, Carte postale	10 X 15	13 fr. »	N° 3, Ministre ou écu	25 X 37	33 fr.
N° 1, In-octavo	16 X 25	21 fr. 50	N° 4, In-folio	31 X 49	58 fr.
N° 2, In-quarto	25 X 32	27 fr. »	Le prix des autres formats sera donné sur demande.		

MODE D'EMPLOI : Ecrire avec une encre *très limpide* sur du papier ordinaire, appliquer ce papier sur la *feuille de parchemin* préparée et tendue en forme de *pierre lithographique*, encrer avec le *rouleau à main* et tirer les épreuves. — Dix minutes d'apprentissage suffisent.

Envoi contre remboursement, chèque ou mandats poste.

Adresser les demandes à M. COQUET, papetier, place de l'Hôtel-de-Ville, à CHAMBÉRY

EXPÉRIENCE TOUS LES JOURS, DE 10 H. 1/2 A 11 H.

SERVICE D'OMNIBUS-TRAMWAYS

ENTRE

CHAMBÉRY ET CHALLES

DESSERVANT L'ÉTABLISSEMENT THERMAL ET LE CASINO

HORAIRE A PARTIR DU 4 AOUT

DÉPARTS

A CHALLES, de la place du Casino.		A CHAMBÉRY, de la place Octogone (café Vivet).	
7 h.	du matin.	8 h.	du matin.
10 h.	—	11 h.	—
1 h.	du soir.	2 h.	du soir.
3 h.	—	4 h.	—
5 h.	—	6 h.	—
7 h.	—	8 h.	—
8 h.	—	9 h.	—
11 h.	—		
1 h.	du matin		

NOTA. — Les dimanches et jours de fêtes, à partir de deux heures de l'après-midi, départ toutes les heures jusqu'à 9 heures du soir.

PRIX DE LA COURSE : 0,50 CENTIMES

33, RUE DE FLEURUS PARIS | LIBRAIRIE ABEL PILON | RUE DE FLEURUS, 33 PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Pour un achat au-dessus de CENT fr. le payement est divisé en VINGT mois

Dictionnaires Encyclopédies Histoire Géographie Littérature Philosophie Sciences Industrie Beaux-Arts

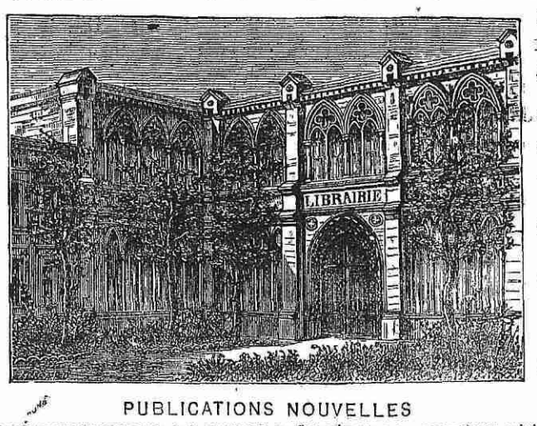

5 FRANCS par MOIS jusqu'à 100 Francs d'acquisition

Les recouvrements se font par mandats présentés au domicile du souscripteur

Architecture Construction Ouvrages illustrés Voyages Romans Publications artistiques Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 104 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : L'ART NATIONAL par H. DU CLEUZIOU, 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 800 bois dans le texte.

EN VENTE

à l'imprimerie du *Courrier des Alpes*.

Feuilles de compte et budgets de fabrique, pour MM. les curés — Procès-verbaux pour garde champêtre. — Feuilles journalières de police pour les hôtels. — Certificat de vie pour pension, Légion d'honneur et médaille militaire.

BELLES ROGNURES

pour emballage de fruits confits.

MONTRES qualité supérieure. Garanties 5 et 10 ans. — Prix de fabrique. AMIET, anc. Directeur de l'Ecole municipale d'Horlogerie. Fabricant breveté s. g. d. g. à BESANÇON. Env. franco Catalogue, Dessins et Renseignements.

DRAGÉES D'ERGOTINE

MÉDAILLE D'OR DE LA SOCIÉTÉ DE PHARMACIE DE PARIS

Par suite de conventions spéciales avec M. Bonjean, auteur de cette découverte, M. Labelony, pharmacien à Paris, rue Bourbon-Villeneuve, 49, reste seul chargé de la *vente en gros de l'Ergotine Bonjean et de ses préparations*.

Les **Dragées d'Ergotine** sont un agent thérapeutique des plus sûrs pour combattre les hémorrhagies de toute nature, telles que les pertes utérines crachements de sang, saignements de nez, dyssenteries, engorgement de l'utérus, incontinence d'urine, diarrhées chroniques, enfin pour régulariser le flux mensuels trop prolongés. — Elles sont employées, en outre avec succès contre les maladies de poitrine, surtout quand elles sont accompagnées de crachats sanguinolents. — Prix du flacon de *Dragées d'ergotine*, 5 fr.

Détail dans toutes les bonnes pharmacies de France et de l'étranger.

Le Gérant, AUDÉ.

Chambéry, imprimerie CHATELAIN, avenue du Champ-de-Mars.

Vu par nous, Maire de Chambéry, pour la légalisation

Chambéry, le 1er Août 1883.